



Montréal,

Objet : Campagne 2010 «Sortez du noir»

Demande d'appui au Front de défense des non-syndiqués

Bonjour

Le Front de défense des non-syndiqués (FDNS) existe depuis 1983 et vise l'amélioration des conditions de travail des personnes non syndiquées. Au fil des ans, nous avons mené différentes luttes et campagnes qui ont contribué à des avancées importantes au niveau des droits du travail. On peut penser, entre autres, à la révision de la Loi sur les normes du travail de 2002 qui a mené à l'adoption d'un recours contre le harcèlement psychologique au travail, une première en Amérique du Nord. En 2007, le FDNS s'est également démarqué en organisant une vaste campagne pour l'augmentation du salaire minimum qui a suscité une large mobilisation. Le jour du dépôt de près de 27 000 signatures à l'Assemblée nationale, le ministre du Travail du moment annonçait la première augmentation de 50 cents pour le 1^{er} mai 2008. Deux autres augmentations de 50 cents ont eu lieu consécutivement depuis, soit en 2009 et 2010.

Tout en gardant l'augmentation du salaire minimum comme un dossier prioritaire, le FDNS travaille depuis deux ans autour de deux dossiers importants et d'actualité : le travail migrant et l'amélioration de la protection contre le harcèlement psychologique au travail. Pour faciliter le travail, deux comités ont été formés sur chacun des enjeux. Cela a eu comme effet d'augmenter considérablement la fréquence des rencontres des membres et la charge de travail. Que ce soit des rencontres d'information, de formation et d'appropriation ou, des échanges avec d'autres organisations pour aboutir à la rédaction de nos plates-formes de revendications.

Le FDNS est également en pleine campagne pour obtenir des améliorations à la Loi sur les normes du travail qui donneront plus de mordant aux dispositions sur le harcèlement psychologique. La campagne «Sortez du noir» vise une plus grande responsabilisation des employeurs, une protection plus adéquate contre le harcèlement psychologique au travail et un recours et une procédure de traitement des plaintes améliorés, sans oublier la création de ressources adaptées aux besoins des victimes. Cette campagne, lancée le 1er juin dernier se terminera à l'hiver 2011 avec le dépôt des lettres d'appui à la ministre du Travail par une action de visibilité.

Dans les mois à venir, beaucoup de travail terrain et de travail politique attendent donc les membres du FDNS.

Nous aimerions solliciter votre appui sous deux formes. Premièrement, nous avons besoin de recueillir le maximum de lettres d'appui de groupes, d'organisations, d'institutions et bien entendu, d'individus. Nous vous demandons de signer la lettre et de la diffuser LARGEMENT dans votre réseau. Cette lettre est incluse dans notre envoi ou disponible sur les sites suivants : www.canosmauricie.org, www.aubasdelechelle.ca, www.illusionemploi.org

Deuxièmement, le FDNS n'est pas une organisation nationale qui reçoit des subventions du SACAIS ou d'autres ressources. Il ne peut compter que sur les cotisations de ses membres pour constituer son budget de fonctionnement (+ ou - 1 500 \$/par année). Vous comprendrez que tout le travail à venir demande un budget de fonctionnement supplémentaire pour couvrir les frais de représentation, de déplacement, de production de documents, d'organisation d'événements médiatiques, etc. La cotisation des membres est donc insuffisante.

La campagne pour améliorer le recours contre le harcèlement psychologique et l'ajout de ressources psychologiques et de soutien est d'une importance capitale pour les victimes de harcèlement psychologique. Tous les appuis et tous les dons, aussi minimes soient-ils, seront grandement appréciés et judicieusement utilisés.

Au nom de toutes les personnes que nous défendons et au nom des membres du FDNS, je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande.

Solidairement

Mélanie Gauvin

Porte-parole
pour le Front de défense des non-syndiqué-e-s
6839A rue Drolet, bureau 305
Montréal (Québec) H2S 2T1
Tel : (514) 270-7863 poste 25

P.S. Pour acheminer vos dons, s'il vous plaît libeller votre chèque au nom «Au bas de l'échelle» qui administre le budget du FDNS.

Membres du Front de défense des non-syndiqués 2009-2010

Association des aides familiales du Québec

Au bas de l'échelle

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Centre des travailleuses et travailleurs immigrants

Centre d'information, de références et de services

Centre des travailleuses en maisons privées

Coalition d'appui aux travailleuses et travailleurs agricoles

Comité d'action des non-syndiqués (CANOS)

Comité des droits sociaux d'Alma (Accès conditions de vie Lac St-Jean)

Confédération des syndicats nationaux (CSN) - comité de la condition féminine

Conseil central du Montréal métropolitain - CSN

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

Conseil régional - FTQ - du Montréal métropolitain

Droit de cité

Fondation d'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés (FATA)

Illusion Emploi

Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec

Jeunesse ouvrière chrétienne de Québec

Jeunesse ouvrière chrétienne de Montréal

L'R des centres de femmes du Québec

Mouvement Action Chômage de Montréal

Mouvement des travailleurs chrétiens
